



## CHAMPIONNATS NATIONAUX et Fête des jeunes 2014-2015

**09 ET 10 mai 2015 au Centre National d'Esgrime - Limpertsberg**

### **Modalités :**

- **à l'individuel**, au moins 4 (quatre) tireurs par catégorie, dont deux au moins de la catégorie concernée doivent être inscrits et présents,
- **par équipes**, au moins 2 (deux) équipes issues de deux cercles différents doivent être inscrites et présentes et chaque équipe doit comprendre au moins un tireur de la catégorie concernée.
- chaque inscrit doit être en possession d'une licence luxembourgeoise validée par un certificat médico sportif.  
Les cercles devront veiller à ce que chaque escrimeur soit en possession d'une licence valable (Licence+ Médico) au moment de l'inscription. Le non-respect entraînera une amende administrative de 50€ pour chaque escrimeur en infraction. Personne ne pourra participer SANS médico validé.
- pour chaque escrimeur par équipe les mêmes dispositions sont valables.
- le simple surclassement est permis, à l'individuel comme par équipe.
- **Pas de surclassement possible pour la fête des jeunes (sauf si une catégorie ne tire pas)**

### **1. FORMULE**

Les compétitions se dérouleront suivant le règlement de la F.I.E

## **2. ARBITRAGE**

Afin de garantir le bon déroulement des épreuves, les cercles sont tenus de mettre des arbitres à la disposition de la FLE. A cet effet il est demandé aux cercles de respecter, au minimum, les quotas suivants :

- 1 – 4 inscrits par journée: 1 arbitre
- 5 – 9 inscrits par journée : 2 arbitres
- à partir de 10 inscrits par journée : 3 arbitres

Les cercles sont priés d'inscrire les arbitres en même temps que les tireurs. Aucune inscription d'escrimeur ne pourra se faire sans l'inscription simultanée d'un arbitre.

Les arbitres doivent être arbitres titulaire (FLE ou autre). Pour la FDJ une expérience de 5 ans est suffisante. Il n'est pas requis que les arbitres licenciés (nationaux, P, B, A) aient une licence FLE.

Les cercles qui n'ont pas ou pas assez d'arbitres compétents peuvent s'acquitter de la mise à disposition par le biais d'un paiement de 100 € par arbitre à la FLE.

La FLE se réserve le droit de refuser des arbitres ne pouvant pas faire valoir les compétences requises.

Les cercles ayant inscrit un arbitre sont responsables que cet arbitre se présente à temps pour arbitrer (30 minutes avant le début de la compétition au plus tard). En cas de maladie un arbitre pourra être remplacé par un autre. Le no-show d'un arbitre entraîne une amende administrative de 200€.

## **3. MATÉRIEL**

Un contrôle du matériel sera fait avant le championnat. Les escrimeurs sont priés d'être à la salle au moins 1heure avant le début planifié de leur catégorie. Il sera procédé au contrôle du gant, du masque et de la cuirasse pour le fleuret.

Le matériel doit être aux normes de la FIE, les escrimeurs devront se présenter en tenue complète. Le non-respect sera strictement sanctionné suivant le règlement de la FIE.

Par dérogation au règlement FIE les escrimeurs ne devront pas obligatoirement présenter le nom dans le dos. Il est néanmoins recommandé.

Il est rappelé que le port de la sous-veste est obligatoire à toutes les armes et dans toutes les catégories. Les arbitres contrôleront la tenue parfaite de l'escrimeur au début de chaque match.

#### 4. HORAIRES

Samedi: 09 mai 2015

09.00 Epée Hommes et Dames seniors individuel

10.00 Fleuret Hommes et Dames seniors individuel

09.00 Epée Hommes et Dames Cadets individuel (1998-1999)

10.00 Fleuret Hommes et Dames Cadets individuel (1998-1999)

14.00 Equipes juniors (toutes les armes; h et femmes)

14.00 pupilles (2004-05) FDJ lame 0 ou 2- fleuret et épée

14.00 benjamins (2002-03) FDJ lame 0 ou 2- fleuret et épée

Dimanche: 10 mai 2015

09.00 Minimes filles et minimes garçons (2000-2001)FDJ fleuret et épée

09.00 Epée Hommes et dames individuel juniors (1995-1997)

10.00 Fleuret hommes et dames individuel Juniors (1995-1997)

14.00 Equipes seniors (fleuret et épée; h et femmes)

14.00 Equipes Cadets (fleuret et épée; h et femmes)

#### 5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront **obligatoirement par EMAIL**, aucune inscription téléphonique ne sera prise en compte.

Les inscriptions sont à adresser à : [isabelle.deville@icloud.com](mailto:isabelle.deville@icloud.com)

Chaque réception d'inscription sera confirmée par email.

Le délai d'inscription est fixé au **mardi 5 mai** 20:00 au plus tard.

Tout comme la FIE la FLE pourra accepter des inscriptions tardives adressées par email au DTN et au Président. Une Amende de 50€ par inscription tardive sera perçue à l'individuel et de 150€ par équipes.

Toutefois plus aucune inscription ne sera acceptée après le jeudi 18 20:00 heure de Luxembourg.

## **6. DROIT D'INSCRIPTION**

La FLE percevra un droit d'inscription pour la participation aux Championnats nationaux.

Ce droit d'inscription sera de

- 5.- € pour chaque tireur en compétition individuelle,
- 20.- € pour chaque équipe.

Il sera perçu avant le début de chaque compétition.

La totalité des sommes perçues sera reversée aux arbitres présents au prorata de leur engagement.

## **7. SCRATCH et APPEL**

Le scratch se fera à la non-présentation au directoire technique, 10 minutes avant le début de la compétition.

## **8. DIRECTOIRE TECHNIQUE**

Le directoire technique sera présidé par le Directeur Technique Isabelle Deville qui tranchera pour tout litige. La composition du Directoire Technique sera affichée.

## **9. AMENDES**

La FLE percevra les amendes suivantes :

- 50.- € pour chaque tireur inscrit qui ne se présentera pas.
- 150.- € pour chaque équipe inscrite qui ne se présentera pas au complet.
- 100.- € pour chaque arbitre non mis à disposition selon les quotas indiqués sub 2.
- 200€ .-€ pour chaque arbitre inscrit qui ne se présentera pas

**Me Pascal TESCH**  
Président

**Isabelle Deville**  
Directeur technique national